

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date de publication : 29.12.2023 – Version : EU\_EN/2 – Date d'impression : février 2024

## Fiche Signalétique

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

#### PRODUIT

Nom du produit Myristate de magnésium - MAGMYR-1002  
Forme du produit Poudre  
Utilisation du produit Agent colorant  
Distributeur Pierre-Marie Montréal  
Site Web [www.pierre-marie.ca](http://www.pierre-marie.ca)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EC) No. 1272/2008 (CLP/GHS) : N'est pas classé

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : N'est pas classé  
Mot d'avertissement : Ne s'applique pas  
Mention de danger : Ne s'applique pas  
Conseils de prudence : Ne s'applique pas  
Prévention : Ne s'applique pas  
Réponse : Ne s'applique pas  
Stockage : Ne s'applique pas  
Élimination : Ne s'applique pas  
Exigences particulières d'emballage : Ne s'applique pas

#### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.  
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu

### 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Nom du produit chimique	CAS No.	EINECS No.	Indice de couleur	Concentration
Myristate de magnésium	4086-70-8	223-817-6		100

Il n'existe aucun ingrédient supplémentaire présent qui, dans l'état actuel des connaissances et dans les concentrations applicables, soit classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, soit des PBT, des vPvB ou des substances préoccupantes équivalentes, ou ait reçu une limite d'exposition sur le lieu de travail et nécessite donc une déclaration dans cette rubrique

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des premiers secours

Inhalation accidentel	: Sortez et respirer de l'air frais, rester au repos
Contact avec la peau	: Nettoyer la peau et rincer abondamment à l'eau,
Contact avec les yeux	: Rincer abondamment les yeux à l'eau douce, si l'irritation persiste consulter un médecin.
Ingestion	: Nettoyer et rincer la bouche à l'eau, boire beaucoup d'eau ou du blanc d'oeuf
Notes au Medecin toxiques	: Aucunes mesures ou traitements spéciaux, aucune description de symptômes

##### Effets les plus importants

Aigu	:Aucun
De façon répétitive à long terme	:Peut causer de l'irritation au système respiratoire, toux et difficulté à respirer
Recommandation	: A.Consulter un médecin, rayonsX de la poitrine :B.Test de fonctionnalité pulmonaire

#### 5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

##### Moyen d'extinction

Approprié	: Éteindre avec un jet d'eau, une mousse ou un produit chimique sec
Inapproprié	: Danger particuliers résultant du mélange ou de la substance, dioxyde de carbone

##### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque thermal	: Non combustible. Aucun, matériel lui-même ne brûle pas
Conseils aux pompiers	: Porter des vêtements de protection complets y compris un appareil respiratoire autonome

#### 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

##### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence.

Précaution individuelle	: Ne pas respirer la poussière
Équipement de protection	: Porter un équipement de protection approprié, éviter le contact direct
En cas d'urgence	: un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés doivent être portés en cas d'incendie
Précautions pour l'environnement	: Ne pas laisser pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau
Confinement et nettoyage	: collecter mécaniquement et éliminer conformément à la section 13.
Utiliser,	si possible, un équipement pour aspirer les matériaux déversés Référence à d'autres sections
: Voir sections 8 et 13	

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter de respirer les poussières. Conditions de stockage en toute sécurité. Le matériel peut être glissant lorsque mouillé.
Conditions de stockage	: Garder dans un emballage fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
Utilisations particulières	: aucune connue

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle : Assurer une ventilation adéquate lors de l'utilisation du matériel, et appliquer la bonne pratique de fabrication et d'hygiène.

Valeurs limite d'exposition : Aucun connu

### Contrôle d'exposition

Mesures techniques appropriés : Prévoir une ventilation adéquate pour que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée. Isolez l'étape de processus dispersif des autres opérations. Ceci peut être réalisé par une ventilation aspirante locale ou une ventilation générale.

### Mesures de protection individuelle

Protection Main/yeux/visage : Portez des gants, des lunettes de protection et un masque anti-poussière approuvé si de la poussière est générée lors de la manipulation. Lunettes offrant une protection complète des yeux. Masque anti-poussière couvrant le nez et la bouche.

Protection de la peau et gants : tablier ou autre vêtement de protection léger, bottes

Protection respiratoire bouche : masque anti-poussière couvrant le nez et la

Risques thermiques : Aucun

Contrôle d'exposition de l'environnement : Éviter la génération de poussière. Éviter l'accumulation de poussière

## 9. PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Poudre

Couleur : Blanche

Odeur : Inodore

Point d'ébullition, ° C : Ne s'applique pas

Point de fusion ° C : 130-150 ° C

Point de congélation ° C : Ne s'applique pas

Masse Volumique : Ne s'applique pas

Pression de vapeur : Ne s'applique pas

Solubilité (dans l'eau) : Insoluble

Perte à la dessiccation (105 °C) : 0-6%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Il peut y avoir une réaction violente ou incandescente du produit avec des métaux à des températures élevées (par exemple, aluminium, calcium, magnésium, potassium, sodium, zinc, lithium)
Stabilité chimique	: stable dans des conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucune
Conditions à éviter	: température élevée
Matières incompatibles	: fortement acide, fortement alcalin, agents oxydants
Produits de décomposition	: aucune information disponible

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**11.1** Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008. Aucune donnée n'est disponible sur le mélange lui-même. Procédure utilisée pour dériver la classification selon le Règlement(CE)No. 1272/2008 [CLP/SGH]. Voir les sections 2 et 3 pour plus de détails

Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques des composants résultant d'une exposition à court et à long terme par voie orale, par inhalation et par voie cutanée et par contact oculaire. Les poudres de revêtement peuvent provoquer une irritation cutanée localisée dans les plis de la peau ou sous des vêtements serrés.

Toxicité aiguë : données non disponible

Estimations de la toxicité aiguë

Route	Valeur ATE	Oral	<u>données non disponible</u>	<u>Inhalation (vapeurs)</u>
			<u>données non disponible</u>	

Irritation/Corrosion : données non disponible

Sensibilisation : données non disponible

Mutagénicité :données non disponible

Cancérogénicité :données non disponible

Toxicité pour la reproduction : données non disponible

Téatogénicité : données non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :données non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :données non disponible

Risque d'aspiration :données non disponible

11.2 Informations sur d'autres dangers

---

Propriétés perturbatrices endocriniennes	: données non disponible.
Autres informations	: données non disponible.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

### 12.1 Toxicité

Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.  
Les résidus de poudre de revêtement ne doivent pas pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau ni être déposés là où ils pourraient affecter les eaux souterraines ou de surface. Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS]  
Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible  
Conclusion/Résumé : Pas disponible

12.3 Potentiel Bioaccumulatif : Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Séparation Sol/Eau : Pas disponible

coefficient (Koc)

Mobilité : Pas disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens.

### 12.7 Autres effets indésirables

Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu conformément à la législation locale, provinciale ou nationale

## 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

Règlement de transport international	ADR/RID	ADN	IMDG	ICAO/IATA
UN numéro	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Nom d'expédition	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Classe de danger pour le transport	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers environnementaux	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et le IBC Code	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Étiquettes de danger	Ne s'applique pas			
Information additionnelle	Tarif douanier No. 32061900			

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport au sein des locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés, droits et sécurisés. Assurez-vous que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport maritime : Non applicable.  
vrac selon l'OMI  
instruments

Les descriptions d'expédition multimodale sont fournies à titre informatif et ne tiennent pas compte de la taille des conteneurs.

La présence d'une description d'expédition pour un mode de transport particulier (maritime, aérien, etc.) n'indique pas que le produit est emballé convenablement pour ce mode de transport.

L'adéquation de tous les emballages doit être vérifiée avant l'expédition, et le respect de la réglementation applicable relève de la seule responsabilité de la personne proposant le produit au transport.

Les personnes chargeant et déchargeant des marchandises dangereuses doivent être formées sur tous les risques liés aux substances et sur toutes les actions en cas de situations d'urgence.

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Selon la directive 67/548/EEC & Directive 1999/45/EC : non classé comme dangereux pour l'approvisionnement / l'utilisation

Réglementations / législations sanitaires et environnementales spécifiques à la substance ou au mélange : non disponible

## 16. AUTRE INFORMATION

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eSDS)

ADR : European Agreement concerning international carriage of Dangerous goods by Road

CAS : Chemical Abstracts Service

EC : European Community

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

### **SOURCES DE DONNÉES**

NPIRI Raw Material Handbook, Volume 4, Pigments, Second Edition, 2001

Book on "Safe Handling of Pigments", European Edition 1995, BCMA, EPSOM ETAD, VdMi HSDB

NIOSH ICSC

Hazardous Substance Fact Sheet, New Jersey Department of Health and Senior Service

### **AVIS AU LECTEUR**

Nous avons décrit notre produit concernant les exigences de sécurité éventuelles par les informations susmentionnées, données au meilleur de notre connaissance et de notre expérience. Toutes les données fournies ne sont en aucun cas destinées à garantir une description de la qualité, ni les propriétés du produit.

Pierre-Marie Montréal renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, et n'est pas responsable des dommages directs ou indirects.

Tous les renseignements indiqués dans cette fiche sont basés sur des données fournies par le fabricant ou par des sources reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Nous fournissons cette information de bonne foi et nous croyons à son exactitude à la date indiquée dans la présente. Pierre-Marie Montréal ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation ne relèvent pas du fabricant et sont hors du contrôle de Pierre-Marie Montréal.

Les utilisateurs sont responsables de vérifier les données conformément à leurs conditions d'exploitation et réglementaires de leur emplacement ou leur territoire ainsi que de leurs lois fédérales, provinciales ou locales afin de déterminer si le produit convient à leurs applications. Les utilisateurs assument tous les risques à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans cette fiche et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans cette fiche et ne concernent pas son utilisation avec d'autres matières ou dans d'autres procédés.